

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

DU MERCREDI 25 JUIN 2025

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 25 juin 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a rappelé au Gouvernement l'impératif de prendre toutes les mesures et dispositions idoines en vue d'assurer, sur l'étendue du territoire national, une bonne organisation des examens et concours, notamment le Baccalauréat général et le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM). Il a adressé ses encouragements à tous les candidats et exhorté l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, apprenants, parents d'élèves, personnels administratifs et techniques...) à œuvrer sans relâche pour l'excellence, la stabilité et le rayonnement du système éducatif national. Il a informé qu'il présidera la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours général, le 31 juillet 2025.

Le Chef de l'Etat est revenu sur la place fondamentale de l'enseignement supérieur dans l'Agenda national de Transformation. Le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation reste le socle de la valorisation du capital humain national et de la transformation systémique durable du Sénégal. Dès lors, il a rappelé au Gouvernement, l'urgence de prendre les dispositions préventives adéquates, en liaison avec toutes les parties prenantes, afin d'assurer la continuité académique et la stabilité sociale dans les universités et établissements d'enseignement supérieur publics. A cet effet, il a souligné l'importance d'une parfaite maîtrise :

- du calendrier universitaire au regard du respect des prescriptions du système LMD ;
- du développement fonctionnel de la carte universitaire avec une reprise en main et une réception dans les délais des infrastructures universitaires dans les régions ;
- des orientations des futurs bacheliers ;

- des ressources et charges des universités, établissements d'enseignement supérieurs et Centres des Œuvres sociales universitaires ;
- et des quotas de recrutements d'enseignants et de personnels administratifs, techniques et de service en relation avec les recteurs.

Le Président de la République a indiqué au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et au Ministre des Finances et du Budget l'exigence de veiller au renforcement systématique de la gouvernance financière des universités publiques et des Centres des Œuvres sociales universitaires. Par ailleurs, il a demandé au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'engager des concertations spécifiques avec les acteurs de l'enseignement supérieur privé afin de bâtir, dans la durée, un modèle d'enseignement et de recherche intégré, performant, plus professionnalisant et mieux à même de porter l'Agenda national de Transformation. Les recommandations qui seront issues des travaux menés dans le cadre de l'Agenda national de Transformation de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANTESRI) feront l'objet d'une attention particulière.

La vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère accorde une priorité essentielle à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement, la nécessité d'une évaluation inclusive de la loi d'orientation sociale n° 2010-15 du 06 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées et de l'application des dispositifs concernant la carte d'égalité des chances. Il a également indiqué la nécessité d'une meilleure implication des personnes vivant avec un handicap dans la vie institutionnelle, administrative, économique, sociale, culturelle nationale, etc. A cet égard, il a invité le Gouvernement à accorder un traitement spécial aux demandes des personnes vivant avec un handicap, s'agissant, d'une part, des procédures de recrutement dans le secteur public et, d'autre part, dans les formations et financements pilotés par les différentes structures publiques.

Par ailleurs, le Président de la République a demandé au Gouvernement, notamment aux Ministres en charge de l'Urbanisme et des Transports terrestres, de veiller à l'amélioration de

l'accessibilité des bâtiments et moyens de transports publics aux personnes en situation de handicap. Enfin, dans le but de renforcer l'inclusion sociale et la solidarité nationale, il a invité le Ministre de la Famille et des Solidarités d'organiser, avant la fin de l'année 2025, des concertations nationales sur le renforcement de la protection et du bien-être des personnes en situation de handicap.

Le Chef de l'Etat est revenu sur la problématique de la gestion du patrimoine bâti de l'Etat. L'inventaire, l'entretien et la gestion exemplaire des bâtiments administratifs et des édifices publics restent des piliers d'une gouvernance publique transparente. Il a demandé au Premier Ministre de proposer, sur la base des missions complémentaires de la Société de Gestion et d'Exploitation du Patrimoine bâti de l'Etat (SOGEPA) et de l'Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics (ACBEP) une politique d'occupation, de réhabilitation et de construction de bâtiments et d'édifices publics. En outre, il a demandé au Premier Ministre de faire procéder à l'inventaire exhaustif des bâtiments administratifs et terrains affectés à chaque ministère et de signaler l'état des besoins en espaces de bureaux, ainsi que les projets de construction d'édifices inachevés, et de rationaliser au strict minimum les conventions signées pour loger des services publics.

Au titre de son agenda diplomatique, le Président de la République a informé le Conseil qu'il participera du 30 juin au 02 juillet 2025 à Séville, en Espagne, à la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement. Il prendra part également le samedi 05 juillet 2025 au 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance de Cabo Verde.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :

- le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication sur l'aménagement des zones de Mbour 4 et de la Nouvelle ville de Thiès.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES,

le Conseil a examiné et adopté :

- le Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération militaire et technique entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement de la République du Congo, signé le 08 novembre 2018, à Dakar.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES,

le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de la Justice :

- **Monsieur Maguette DIOP**, Greffier, matricule de solde n° 622 476/C, titulaire d'une maîtrise en Administration publique, est nommé Président du Comité de gestion de l'Ecole nationale d'Administration pénitentiaire (ENAP), en remplacement de Monsieur Amady Gnagna CISSÉ.

Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique :

- **Monsieur Oumar Ngalla NDIAYE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 722 189/E, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Birkelane, région de Kafrine, poste vacant.

Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- **Madame Mame Penda BA**, Professeur agrégé en sciences politiques, est nommée Directeur du Financement des Etablissements d'Enseignement supérieur au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, poste vacant.

Au titre du Ministère de la Santé et de l'Action sociale :

- **Monsieur Mouhamadou Abdoulaye SAKHO**, titulaire d'un Doctorat en Pharmacie et d'un Diplôme d'Études supérieures spécialisées en Gestion des services de santé, en service à l'hôpital Mame Abdou Aziz Dabakh SY de Tivaouane, est nommé Directeur des Établissements publics de Santé, en remplacement de Monsieur Ousmane DIA.
- **Madame Mariama CISSOKHO**, Économiste, titulaire d'un MBA en Gestion des Services de Santé, précédemment Chef des Services administratifs et financiers au Centre hospitalier régional Ahmadou Sakhir NDIEGUENE de Thiès, est nommée Directeur dudit établissement, en remplacement de Docteur Alioune FAYE.
- **Monsieur Samba GUEYE**, Économiste, Administrateur des Services de santé, matricule de solde n° 607 735/D, précédemment Directeur du Centre hospitalier national psychiatrique de Thiaroye, est nommé Directeur du Centre hospitalier national DALAL DIAM, en remplacement de Monsieur Moussa Sam DAFF.
- **Monsieur Ibra DIAGNE**, Psychiatre, titulaire d'un Doctorat en Médecine, précédemment Responsable des équipes d'Intervention et de Soutien psychosocial au Centre des Opérations

d'Urgence sanitaire (COUS), est nommé Directeur du Centre hospitalier national psychiatrique de Thiaroye, en remplacement de Monsieur Samba GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

- **Monsieur Aboubacar TRAORE**, titulaire d'un Doctorat en Médecine et d'un Master en Santé publique, précédemment chirurgien-urologue à l'hôpital de la Paix de Ziguinchor, est nommé Directeur du Centre hospitalier régional Amadou Tidiane BA de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Ousmane SECK.
- **Monsieur Daouda SECK**, titulaire d'un Doctorat en Médecine et d'un Master spécialisé en santé publique, spécialiste en management de projets multicentriques, est nommé Directeur du Centre national de Transfusion sanguine, en remplacement du Professeur Saliou DIOP.
- **Monsieur ElHadji Mansour DIOP**, titulaire d'un Doctorat en Médecine et d'un Master en management des Services de santé, est nommé Directeur du Centre hospitalier national Aristide LE DANTEC, en remplacement du Docteur Babacar THIANDOUM.
- **Monsieur Oumar MBAYE**, titulaire d'un Doctorat d'Etat en médecine et d'un Master en Management des structures de santé, est nommé Directeur de l'Hôpital Abdoul Cissé KANE des Agnams, en remplacement du Docteur Abdoulaye SOW.
- **Monsieur Mahib Badiane**, titulaire d'un Doctorat d'Etat en Pharmacie et Économiste de la Santé, est nommé Directeur du Centre hospitalier national El Hadji Malick SY de Tivaouane, en remplacement de Monsieur Babacar SENE.

Au titre du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public :

- **Monsieur Serigne Mansour FAYE**, Ingénieur informaticien, matricule de solde n° 696 783/A, est nommé Directeur des Systèmes d'Informations au Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public, poste vacant.

Au titre du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage :

- **Monsieur Sanoussy SANE**, Expert en économie solidaire et en gouvernance sociale, est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Institut national de Pédologie (INP), en remplacement de Monsieur Paul FAYE.
- **Monsieur Mamadou Boye DIALLO**, Juriste financier, matricule de solde n° 642 620/Z, précédemment Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole (ANIDA) en remplacement de Monsieur Ousmane NDAO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.
- **Monsieur Youssoupha BA**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 604 751/G, est nommé Secrétaire général de l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) , en remplacement de Monsieur Abdou Aziz NGOM, appelé à d'autres fonctions.

- **Monsieur Cheikh Tidiane LY**, Economiste, matricule de solde n° 709 190/X, précédemment Inspecteur technique au Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage en remplacement de Monsieur Mamadou Boye DIALLO, appelé à d'autres fonctions.
- **Madame Tacko DIAWARA**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 618 718/A, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture et du Développement rural de Thiès, en remplacement de Monsieur Abiboulaye SIDIBE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.
- **Monsieur Casimir Adrien SAMBOU**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 515 133/H, est nommé Directeur régional de l'Agriculture et du Développement rural de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Jean Paul BAMPOKY, appelé à d'autres fonctions.
- **Madame Malado SEYE**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 606 367/H, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture et du Développement rural de Saint Louis, en remplacement de Madame Tacko DIAWARA, appelée à d'autres fonctions.
- **Monsieur Abdou Karim CISSE**, Ingénieur du Génie rural, matricule de solde n° 619 875/H, est nommé Directeur régional de l'Agriculture et du Développement rural de Kolda, en remplacement de Monsieur Hamadou BALDE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.
- **Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane DIENG**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 699 702/C, est nommé Directeur régional de l'Agriculture et du Développement rural de Kaolack, Poste vacant.
- **Madame Mame Fama KEBE**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 734 696/E, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture et du Développement rural de Matam, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane DIENG, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Samba GAYE**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 663 623/D, est nommé Directeur régional de l'Agriculture et du Développement rural de Sédhiou, en remplacement de Monsieur Casimir Adrien SAMBOU, appelé à d'autres fonctions.
- **Madame Mame Fatou DIOP**, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 666 599/A, est nommée Directrice régionale de l'Agriculture et du Développement rural de Fatick, en remplacement de Monsieur Abdoulaye CAMARA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.
- **Monsieur Mouhamed Moustapha SARR**, Docteur vétérinaire, matricule de solde n° 664 014/A, est nommé Directeur régional de l'Elevage et des Productions animales de Saint Louis,

en remplacement de Monsieur Evariste Jean Christoph Togut BASSENE, appelé à d'autres fonctions.

- **Monsieur El Hadji SOW**, Docteur vétérinaire, matricule de solde n° 689 589/A, est nommé Directeur régional de l'Élevage et des Productions animales de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Mouhamed Moustapha SARR, appelé à d'autres fonctions.
- **Monsieur Thierno FALL**, Docteur vétérinaire, matricule de solde n° 751 123/A, est nommé Directeur régional de l'Élevage et des Productions animales de Kédougou, en remplacement de Monsieur El Hadji SOW, appelé à d'autres fonctions.

Au titre du Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire :

- **Monsieur Abdou DIAW**, Expert en Finance Islamique, précédemment Coordonnateur national du Programme de Développement de la Microfinance islamique, est nommé Administrateur général du Fonds de Développement de la Microfinance islamique (FDMI).

Le Ministre de la Formation professionnelle et technique,
Porte-parole du Gouvernement
Amadou Moustapha Njekk SARRE